

Monsieur Bernard ACCOYER
Président de l'Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Paris, le 17 juin 2010

Monsieur le Président,

« Une journée sans viande par semaine peut aider à lutter contre le réchauffement climatique », a déclaré récemment Rajendra Pachauri, président du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et prix Nobel de la Paix.

L'évènement « De l'assiette à la planète », organisé par quatre parlementaires (Yves Cochet, Geneviève Gaillard, François Grosdidier et Jacques Müller) parrainé par Yann Arthus-Bertrand, le mercredi 19 mai à l'Hôtel de la Questure, et dont l'objet était d'informer sur l'impact de la surconsommation de viande sur la planète et la santé, s'est révélé être un véritable succès.

Plusieurs éléments nous amène à solliciter votre intérêt et votre soutien :

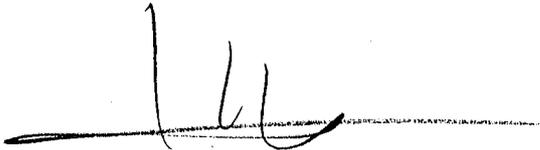
- un nouveau rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, publié le 1er juin dernier, établit que deux des principales sources de dégradation de l'environnement sont la consommation de viande et d'énergies fossiles.

- une circulaire du Premier Ministre, François Fillon, intitulée « Exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics » datée du 3 décembre 2008, demande à accroître la part des produits issus de l'agriculture biologique et diminuer la ration moyenne de viande.

- dans la loi Grenelle 1 du 3 août 2009, au titre IV « Etat exemplaire », article 48, « L'Etat se donne pour objectifs : (...) De recourir, pour l'approvisionnement de ses services de restauration collective, à des produits biologiques pour une part représentant 15 % des commandes en 2010 et 20 % en 2012 ainsi que, pour une part identique, à des produits saisonniers, des produits à faible impact environnemental (...) »

Aussi, dans la continuité des actions que vous avez menées en faveur du développement durable, nous souhaitons que l'Assemblée nationale, fidèle à son souci d'exemplarité, instaure dans ses restaurants parlementaires dès que possible une journée végétarienne hebdomadaire, ou au minimum en proposant le choix d'un menu végétarien, et respecte les objectifs fixés par la loi Grenelle 1 concernant les commandes de produits issus de l'agriculture biologique.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



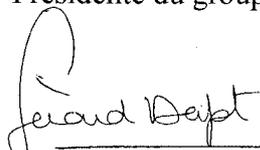
Yves Cochet
Député de Paris
Ancien Ministre



Geneviève Gaillard
Députée des Deux-Sèvres
Présidente du groupe d'études protection des animaux



François Grosdidier
Député de Moselle
Maire de Woippy



Gérard Bapt
Député de Haute-Garonne
Président du groupe d'études santé environnementale